



Communiqué de presse
17 mai 2022

Signature d'une convention CCI-GTM pour créer un Observatoire du commerce

La Communauté de communes Granville Terre & Mer et la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie se sont associées pour réaliser un outil de pilotage et d'aide à l'implantation pour le commerce et l'artisanat.

Contexte

En 2018, la loi NOTRe a permis d'attribuer aux intercommunalités la compétence de la « politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », en complément du développement économique. Granville Terre et Mer a donc décidé d'accompagner ses commerçants et artisans, qu'il s'agisse de les aider à réussir leur transition numérique, à moderniser leur outil de travail, de répondre aux besoins des communes pour un soutien technique à la reprise ou création de commerce, ou encore à la mise en place d'un dispositif de pépinière commerciale.

Elle a aussi fait le choix de se doter d'un outil stratégique d'observation, de suivi et d'aide à la décision. L'objectif est d'obtenir une vision en temps réel du tissu commercial du territoire, de pouvoir répondre aux différents enjeux et problématiques des TPE et PME locales, et de relier des notions quantitatives et qualitatives : données socio-économiques, évolution du nombre de commerces, typologie de l'occupation des locaux commerciaux en centre-ville, etc.

Ce projet de création d'un observatoire dynamique de l'offre commerciale s'inscrit dans un contexte de profondes mutations des attentes des consommateurs, des modes de consommation, voire des formes de commerce, et dans le cadre du programme Petites Villes de demain, pour lequel 3 communes du territoire de Granville Terre & Mer sont lauréates : Granville, Bréhal et La Haye-Pesnel. Les élus ont cependant souhaité déployer l'observatoire à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal, y voyant **un outil d'aide à la décision** pour les politiques publiques de développement commercial et de lutte contre la vacance, au service de toutes les communes membres. Par son expertise, la Chambre de Commerce et d'Industrie est un partenaire incontournable pour mener à bien ce projet.

Finalités de l'observatoire

La mise en place d'un observatoire nécessite une méthodologie et des objectifs pour répondre à la question : Quelles sont les grandes dynamiques commerciales à Granville Terre et Mer?

Celle-ci est déclinée en quatre questions sous-jacentes : Quelle place occupent les formes de commerce sur ce territoire ? Quels sont les équilibres commerciaux entre les pôles marchands ? Où et combien dépensent les consommateurs ? Comment appréhender la vacance commerciale ?

Cette année, une importante phase de récolte d'informations de diverses natures va permettre d'inventorier les commerces existants, de constituer et géolocaliser une base de données [création d'un outil de data visualisation], pour pouvoir les comparer à d'autres territoires, puis suivre les premières évolutions, appréhender les grandes dynamiques de Granville Terre & Mer et effectuer des mises à jour annuelles, en fonction des radiations et créations.

Objet de la convention

La CdC GTM et la CCI ON engagent la création d'un Observatoire dynamique de l'offre commerciale du territoire, afin de disposer d'indicateurs nécessaires pour orienter les décisions et mesurer les impacts des actions menées par la collectivité.

L'observatoire doit permettre :

- de mesurer les évolutions des commerces et des services en boutique,
- d'avoir, en quasi-temps réel, une photographie de l'offre commerciale et des services en boutique présents sur le territoire,
- d'analyser les évolutions de l'appareil commercial,
- de disposer d'éléments chiffrés sur les indicateurs d'activité,
- de mesurer l'impact des projets urbains (transports publics, plan de circulation...) sur les activités et de ceux d'implantations nouvelles dans la zone de chalandise
- d'être force de proposition dans les divers documents réglementaires.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais montre l'importance de disposer des outils d'aide à la décision et d'un espace de concertation fondé sur des analyses issues de données objectives, au plus près du terrain et des acteurs du territoire.

Démarche partenariale et phasage

La réalisation de l'Observatoire engage la CCI ON et CdC GTM dans un partenariat pour une durée de deux ans minimum. Co-pilotes de l'opération, ils pourront associer d'autres structures, telles que les Unions de commerçants.

La mise en place de l'Observatoire comprendra trois phases :

- constitution d'une base de données intégrant et géolocalisant chaque cellule commerciale du territoire (des 1 200 cellules estimées au total) et les informations de base (raison sociale, Siret, date de création, activité, nombre d'emplois, dirigeant...) - *dès maintenant*
- intégration des données issues du repérage terrain (enseigne, vacance commerciale, linéaire vitrine, accessibilité) - *dès maintenant*
- intégration des données issues d'une enquête terrain auprès des commerçants du territoire (taxes, loyer, projet de cession, travaux, e-commerce) sous la forme d'un questionnaire envoyé par la CCI - *à l'automne*

Financements

Le montant total de l'opération est estimé à 43 050 € TTC, répartis comme suit :

- CdC GTM : 11 987 €
- CCI ON : 11 063 €
- Aide de l'État en cours de validation (Plan de Relance et Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) : 20 000 €



Contact / renseignements pour les entreprises :

Claire Jeusselin
Chargée de mission commerce
Service développement économique de Granville Terre & Mer
02 33 79 51 56 / 06 75 85 90 18
claire.jeusselin@granville-terre-mer.fr

Contacts presse :

CCI ON : Alexis Drocourt – 02 33 91 33 78 – alexis.drocourt@normandie.cci.fr

Granville Terre & Mer : Sandra Poulain-Stein – 02 14 24 01 70 – s.poulain-stein@granville-terre-mer.fr